

MICHEL BANNIARD
DIRECTEUR D'ETUDES
A L'EPHE-IV (PARIS)

SETTIMANA LII : COMUNICARE E SIGNIFICARE NELL'ALTO MEDIOEVO (SPOLETO,
APRILE 2004).

NIVEAUX DE LANGUE ET COMMUNICATION LATINOPHONE

I] VEILLER ET INSTRUIRE

La mission des évêques de l'Antiquité tardive se laisse aisément définir du point de vue de la communication par la triade de mots issus du grec néotestamentaire : "veiller" (*episcopus*)/ "annoncer" (*apostolus*)/ "instruire" (*evangelizare*). La manière dont cette tâche était sujette à des contraintes pratiques est remarquablement illustrée par une lettre privée adressée par Grégoire le Grand au sous-diacre Jean de Ravenne :

“Mais ce que l'on m'a rapporté de divers côtés, que le très révérend frère Marinien, mon cher Marinien, qui est évêque comme moi, faisait lire lors des Vigiles en public le commentaire sur Job, ne m'a pas fait du tout plaisir, parce que cette oeuvre n'est pas adaptée au public commun et procure à des auditeurs sans instruction plus d'embarras que d'aide. Dis-lui en revanche qu'il faut lire les commentaires des Psaumes, aux Vigiles, pour pousser avant tout aux bonnes actions les esprits des laïcs”.

Ep., 12, 6 : Illud autem quod ad me quorundam relatione perlatum est, quia reuerentissimus frater et coepiscopus meus Marinianus legi commenta beati Iob publice ad uigilias faciat, non grate suscepti, quia non est illud opus populare et rudibus auditoribus impedimentum, magis quam prouectum generat. Sed dic ei ut commenta Psalmorum legi ad uigilias faciat, quae mentes saecularium ad bonos mores praecipue informent.

Marinien, évêque de Ravenne, un ami et admirateur de Grégoire, avait été chargé par l'évêque de Rome de corriger (*emendare*) et de lire (à haute voix pour les fidèles de l'ancienne capitale impériale) les *Homélie sur Ezechiel*. Marinien, personnage de premier plan, jouit d'une grande autorité, tant hiérarchique que culturelle. Son sous-diacre est également un lettré, secrétaire de Marinien. Certains exposés oraux faits par lui-même ayant été pris en note et copiés par des "pirates", Grégoire lui ordonne de les retirer de la circulation. Marinien avait apparemment participé à cette opération en se procurant un exemplaire non révisé des *Morales sur Job*, ce qui entraîne la même requête. L'intervention indirecte, mais énergique, du pape ne paraît pas provoquée par une réaction disciplinaire, mais par le souci de respecter la mission pastorale du point de vue essentiel de la communication.

Dans le cas présent, il s'agit d'une lecture, faite à haute voix par un *lector*, du texte des *Moralia* pendant les Vigiles. La culture chrétienne de ce public, composé de laïcs (comme le donne à penser l'expression *mentes saecularium*), est probablement mince (*rudes auditores*). L'extrême complexité des commentaires offerts dans cette oeuvre risque de n'apporter aucun bénéfice spirituel aux auditeurs pour lesquels Grégoire insiste sur la nécessité d'adresser une oeuvre "faite pour le peuple (*opus populare*)". Les motifs invoqués pour justifier l'interdiction sont une application directe du critère de la *discretio* exposé dans la *Règle pastorale*. Bien

entendu, il nous est difficile de jauger le niveau culturel des fidèles que Marinien a rassemblés pour ces Vigiles et il est légitime, étant donné la continuité de la tradition impériale à Ravenne, de se demander si une élite même laïque ne pouvait pas suivre les méandres des leçons. Mais trois conclusions s'imposent :

a) Le texte écrit (ou plutôt dicté et noté) des *Moralia* est lu tel quel à haute voix. S'il y avait un médiateur supplémentaire (disons que Marinien aurait pu gloser oralement les passages choisis), nous en aurions trace ;

b) Il est destiné à un auditoire mélangé de laïcs citadins dont l'instruction est ainsi immédiatement visée dans le cadre de la communication verticale latinophone.

c) L'obstacle à l'efficacité de celle-ci qu'envisage l'auteur concerne soit le niveau intellectuel de l'oeuvre communiquée, soit éventuellement le niveau langagier de celle-ci. Mais à aucun moment n'est mise en cause la nature même de la langue employée. Le latin des *Moralia* n'est pas facile, mais il ne fait à aucun moment problème en tant que langue.

Dans cette Italie en mutation du tout début du VII^e siècle, la parole latine continue de servir aux fins et aux moyens de la mission pastorale, veiller et instruire. Elle s'inscrit dans un *continuum* historique qui transgresse la césure entre l'époque de l'Empire et celle des royaumes germaniques. On peut donc inscrire son devenir dans une longue durée, en amont vers le haut Empire, en aval, vers l'époque carolingienne.

La communication latinophone a concerné l'ensemble des habitants de l'espace impérial en Occident latin. Sa généralisation, effective à partir du III^e siècle, a conduit à une apogée communicationnelle dans les siècles suivants avant de cesser progressivement de fonctionner à partir du VIII^e siècle. Son efficacité a varié en fonction de nombreux facteurs dont le présent

exposé n'analysera que quelques aspects, essentiellement du point de vue des niveaux de langue. On doit être attentif à ne pas confondre deux critères qui sont sans cesse menacés, en se superposant et en se confondant, d'introduire une confusion sérieuse : le premier est défini par des oppositions langagières employées à *l'intérieur* de la parole latine (niveaux de langue, modes stylistiques) ; le second est défini par une opposition langagière instaurée à *l'extérieur* de la parole latine (protoroman/ latin parlé tardif). L'apparition du second constitue de fait une rupture dans le *continuum* diachronique (époque "romaine"/ époque "romane") et dans le *continuum* langagier (parole latine/ parole romane). La présente lecture est consacrée à l'étude du premier critère.

Pour approfondir la mise en place de cette problématique, il me paraît indispensable de procéder à un cadrage méthodologique qui situera clairement les enjeux de la présente *lezione*.

1] *Sur l'origine du concept de latinophonie*. Le terme de latinophonie, que je suis heureux de voir entrer dans la terminologie officielle du colloque, a été forgé à la lumière des leçons et des concepts de la dialectologie et de la sociolinguistique (la seconde étant en fait une descendante moderne de la première). La dialectologie romane a montré que la variation synchronique sur un espace donné est profondément inhérente à la parole lorsque cette dernière n'est pas guidée et formatée par des instances qui ne relèvent pas du fonctionnement immédiat de la langue, mais de l'organisation sociale. La sociolinguistique a, en général, confirmé ces points de vue, mais en les appliquant le plus souvent aux milieux urbains. Ce concept permet de penser le latin comme une langue vivante soumise à toutes les fluctuations inhérentes à ce statut.

2] *La sociolinguistique diachronique*. Partant de ces définitions, la communication latinophone doit être étudiée non comme un cas exceptionnel, mais comme un cas particulier de

la communication humaine, et est justiciable du recours aux méthodes modernes pour construire ce que j'appelle volontiers la *sociolinguistique diachronique* (ou *rétrospective*).

3] *Sur le rapport langue parlée/ langue écrite.* Etant donné que par définition la documentation des siècles étudiés ne peut être qu'écrite (l'autre source, la dialectologie des parlers romans modernes, même si elle a donné lieu à de vastes travaux de reconstruction rétrospective n'est pas, par définition également, contemporaine de la période en jeu), la question du rapport entre la langue écrite et la langue parlée ne peut qu'être constamment posée. Or, en dépit de théories brillantes qui ont échafaudé des dualismes séduisants, les travaux modernes (y compris ceux des neurosciences) invitent à récuser l'existence d'un dualisme entre la parole et l'écriture. Cette dernière est toujours une instance du langage et non l'inverse.

4] *Sur le rapport langue littéraire/ langue naturelle.* En revanche, une distinction reste souvent implicite dans les discussions, celle qu'il est indispensable d'établir entre la langue naturelle et la langue littéraire. De la parole immédiate s'extraient les différents types de langue : juridique, technique, médicale, etc... Du cœur de ces opérations (en général séculaires), sort ce que tout le monde identifie comme la littérature, sans que les critères de distinction en soient toujours nets. Toute langue littéraire est une extraction de la langue naturelle, les deux entretenant des relations sans doute aussi complexes que celles qui existent entre la parole et l'écriture.

5] *Sur le rapport latin dit "canonique"/ latin dit "vulgaire".* La manière de traiter cette question dépend assez largement des attendus précédemment énumérés. En fait, tous les progrès dûs aux travaux de la sociolinguistique diachronique conduisent à la révocation de toutes les représentations dualistes des phénomènes langagiers. Aux oppositions binaires tranchées on préfère dans tous les travaux modernes en synchronie la notion de *continuum*. Ce qui n'exclut évidemment pas des distinctions, des seuils, des infléchissements : un *continuum*, loin d'être une

surface (ou un espace) lisse est au contraire un lieu de fluctuations et de changements. Ainsi les concepts et la terminologie traditionnels de latin canonique et de latin vulgaire sont écartés : ils ne sont en fait que deux hypostases adroitement, mais arbitrairement, construites sans rapport satisfaisant avec la réalité langagière. Le latin vulgaire n'existe pas plus en tant que langue séparée que le latin canonique n'existe en tant que langue immuable. Ce sont deux mythes dont il est urgent que les linguistes diachroniciens se séparent. L'abandon de cette dichotomie permet aussi de faire l'économie d'une couverture de procuste comme le concept de *diglossie*, qui interdit en fait d'historiciser le changement. On ramène donc la situation de la latinophonie à une distinction de type commun en linguistique générale : latin parlé/ latin écrit.

6] *Sur les niveaux de langue.* Par voie de conséquence, il convient de rappeler que l'oralité même illettrée (ou même spontanée) est construite aussi sur une grammaire, fort complexe, et qu'elle est capable de parcourir des niveaux différents, de l'énoncé relâché à la phrase en boucle. D'un autre côté, la *literacy*, même très aiguisée est également capable de faire fortement fluctuer la langue, tant d'un niveau, disons stylistique à l'autre, qu'au niveau disons proprement grammatical. Si bien des évolutions du latin au roman sont qualifiées de simplifications, c'est que les philologues partent du premier préjugé. Bien des comparaisons entre les irrégularités du latin tardif et les régularités du latin dit "canonique" proviennent de notre difficulté à admettre la plasticité du latin écrit (*in situ*, dans le flux des textes réels). C'est de la constatation de cette réalité sur l'entrelac des niveaux entre oral et écrit que s'autorise la sociolinguistique diachronique et les analyses textuelles qui vont suivre.

7] *Sur l'historicisation du changement langagier.* La latinophonie a eu un devenir, puisqu'elle s'est transformée en romanophonie. Appuyés sur les principes énoncés précédemment, on se représentera les différents niveaux du latin parlé comme des dialectes d'un même ensemble en interférence réciproque constante ; et les différentes strates chronologiques

de ce même latin parlé comme des dialectes diachroniques comportant, comme les dialectes en synchronie, des bandes interférentielles. Le latin écrit présente évidemment des niveaux en synchronie et des variations en diachronie qui sont en corrélation plus ou moins étroite avec les niveaux et les strates du latin parlé. Lorsque ce dernier a achevé sa métamorphose en roman parlé (disons à partir du VIII^e siècle), la zone de corrélation avec le latin écrit s'est trouvée non pas abolie, mais réduite dans des proportions qui ont évidemment dépendu des niveaux de langue mis en jeu. Mais ceci concerne l'émergence des *scriptas* romanes qui n'est pas mon propos du jour.

La capacité des orateurs chrétiens et des auteurs hagiographiques à s'adapter aux nécessités de la pastorale a fait l'objet de nombreux travaux, d'abord dans la mesure où elle concerne directement l'histoire des formes et des genres de la littérature latine. Je ne m'y attarderai pas ici pour me borner à rappeler que les plus grands auteurs ont eu la capacité de parcourir tous les niveaux de l'oralité et de l'écriture selon les besoins de leur mission évangélique, apologétique et pastorale. C'est dans ce parcours des "dialectes verticaux" de la latinophonie que s'insère l'étude des niveaux de latin aptes à la communication la plus large possible en situation de transmission également verticale (du plus savant au moins savant). Plutôt que de parcourir des herbiers d'exemples cueillis à large échelle, je vais scruter de près des textes courts sans les soumettre aux déchiquetages qu'entraînent souvent les enquêtes linguistiques et philologiques. J'essaie de les saisir dans leur globalité afin de tenter de définir les caractères de ce latin de communication générale justement dans la vivacité même de son énoncé.

Pour ne pas être trop long, j'ai choisi d'abord un morceau exemplaire de ce qu'on peut

appeler la "parole en face-à-face" avec l'oralité augustinienne (V^e s. commençant) ; puis un passage très réussi de la parole déléguée à la lecture à haute voix avec un joli récit fantastique de Grégoire de Tours (VI^e siècle, troisième quart) ; on regardera ensuite un moment et un niveau de latinophonie plus solennelle avec un passage de la parole de Grégoire le Grand ; nous affronterons alors la latinité officielle mérovingienne en scrutant les niveaux de langue mis en jeu dans un diplôme royal (fin du VII^e siècle). Le moment sera alors venu de voir comment ce criblage philologique répond aux principes énoncés ci-dessus et ouvre la voie à des enquêtes nouvelles.

2] PAROLE EN FACE-A-FACE: ORALITE AUGUSTINIENNE

Dans une cité située sans doute en Poconsulaire, l'évêque d'Hippone parle devant une foule mêlée de païens (qui sont entrés par curiosité en entendant chanter des psaumes), de fidèles non baptisés (c'est à eux que s'adresse spécialement Augustin dans le passage cité) et de baptisés. Il prononce un sermon assez long qui culmine avec la parénèse, construite autour de l'*exemplum* du corbeau que voici :

Hortamini eos, fratres, non tantum uerbis, sed et moribus uestris et nos hortamur ut iam non differant. Forte enim aliqui cogitant et dicunt : 'Cras ero christianus'. Si cras bonum est, et hodie bonum est. Neque enim ut sit christianus a mathematico quesiturus est diem. Omnem diem fecit deus. Ille tibi bonus est dies, quo boni aliquid gesseris. Si ergo bonum est credere in Christum, ut fide mundetur cor et sanetur ille oculus lucem tantam uisurus, quare differatur, quare uox coruina remansit in hominibus ? 'Cras cras', coruus dicit, qui de arca missus non

reuersus est ; columba reuersa est. Coruus 'cras' clamat, columba cottidie gemit. Non ergo in te sit uox differentis, sed gemitus con fitentis. Quicumque fatigati sunt audiendo, ignoscant studiosis, quia et tempore urgemur finire sermonem. Nam tantam uestram auiditatem uidemus in Christo, ut plura possetis audire, sed tempus tenere non possumus. Quicumque hic sunt qui non crediderunt, ecce sumus, ecce ecclesia. (SERMON DOLBEAU 25, par. 27).

La dynamique communicative de ce texte tient bien entendu à de nombreux éléments (cadre architectural, foule de païens intrus attirés par les chants...). En outre, et comme souvent, il est peu aisé de départager les éléments rhétoriques des éléments linguistiques, ce qui, du point de vue adopté ici n'est pas indispensable pour obtenir une vision exacte du fonctionnement de la communication. Les éléments déterminants en sont :

- 1) L'entrelacement entre des phrases très brèves et des phrases un peu plus développées : ainsi l'auditeur est sans cesse piloté par des accrochages courts.
- 2) Le recours au style direct (prise à parti immédiate, *cras ero christianus*).
- 3) La répétition en progression décalée de l'idée essentielle.
- 4) L'emploi de formules proverbiales (*omnem diem fecit deus*).
- 5) La mise en scène mimétique : le cri du corbeau scande l'énoncé. - Le spectre lexical est concentré et resserré avec un glissando régulier des mots, repris, répétés, variés.
- 6) Les membres des propositions sont construits de manière linéaire et progressive.
- 7) Les idées sont présentées en antithèses filées sur un patron syntaxique sans complication.
- 8) L'orateur introduit la parole immédiate du LPT1 (*ecce sumus, ecce ecclesia*), associé d'ailleurs à un anacolithe qui, lui aussi, provient de la parole immédiate.

On n'épuisera évidemment pas les secrets de la parole augustinienne. Ce bel échantillon

de *sermo humilis* peut résister à une analyse stylistique exhaustive. Il me suffit d'insister sur la présence d'une communication orale à son apogée. C'est précisément la situation idéale pour reposer la question si débattue de la fiabilité d'un texte écrit pour représenter l'oralité. Cette question pour être correctement traitée doit en fait être divisée en rubriques successives :

- 1) Quel rapport est-il légitime d'établir entre ce texte écrit et l'oralité augustinienne effective dans sa prédication ?
- 2) Entre cette dernière et sa parole familière ?
- 3) Entre sa parole familière et la parole commune.

La réponse elle-même ne peut se faire que de manière graduée.

- 1) Certes, les caractères phonétiques et intonatoires sont ceux qui nous échappent le plus largement. Et Possidius avait remarqué après la disparition d'Augustin combien sa voix lui manquait. Cela ne signifie pas pour autant que la représentation manuscrite (puis imprimée) efface la réalité de cette oralité. Il convient de ne pas céder au mythe tenace que la langue écrite est une langue autonome régie par ses propres lois, indépendamment de la langue parlée. Pour le dire abruptement, c'est la parole qui génère l'écriture et non le contraire. Ensuite, les travaux philologiques nous ont donné à penser avec une bonne certitude que la prise à la volée de l'homélie s'est faite de manière à la fois consciencieuse et fidèle. Enfin, la constitution récente de grands corpus de français parlé spontané s'est faite (au prix de gros efforts méthodologiques) par...écrit (avec le refus d'une notation phonétique qui aurait rendu les textes tout simplement inintelligibles).
- 2) Sans nier évidemment un écart obligatoire entre cette parole publique autoritaire et la parole ordinaire de l'évêque, il convient d'établir d'abord une distinction prudente entre les fluctuations énonciatives et les oppositions d'ordre linguistique. Ensuite, nous pouvons nous appuyer sur

l'exemple étonnant et bien assuré du contraste entre le style familier d'une partie de la correspondance de Cicéron et le niveau de langue employé dans ses discours même destinés au public du forum : nul ne s'est pourtant soucié d'établir un clivage linguistique entre ces niveaux. Il est plus raisonnable d'admettre qu'Augustin met en scène avec le génie qu'on lui connaît la parole quotidienne de son latin d'Afrique. On peut être d'autant plus assuré de ce fait que la langue des sermons est truffée d'idiomatismes et de tournures qui portent la marque de la latinophonie la plus spontanée.

3) Le troisième point réunit en fait deux sous-questions qui gagnent à être explicitées. La première est le rapport à établir entre le niveau littéraire d'une langue (quelle qu'elle soit) et sa structure naturelle ; la seconde est de savoir mesurer quelle est la distance acceptable entre les niveaux de langue d'un "émetteur" et des "récepteurs". A la première, j'apporterai d'autant moins de réponse qu'elle est rarement posée en termes clairs et que par conséquent le travail reste assez largement à faire. Mais je me servirai d'une simple analogie. La complexité de l'écriture proustienne est bien connue des amateurs de littérature et des stylisticiens. Mais jusqu'à présent personne n'a soutenu que le français parlé du XX^e siècle était une langue différente du français mis en scène par cet auteur. Entendons-nous bien : je ne fais pas allusion aux morceaux de français populaire bien repérés au coeur de l'alliage proustien, mais à la structure même de toute la langue française (autrement dit de la francophonie). Alors, je crois qu'il convient d'être prudent dans notre recherche des différences ; elles existent, mais échappent à des oppositions binaires réductrices. La seconde question qui mériterait une argumentation détaillée a déjà été traitée ailleurs. Je me borne à rappeler d'abord qu'entre locuteurs parlant une même langue, les seuils de compréhension fluctuent en fonction de facteurs divers où le niveau de langue ne joue pas seul un rôle (la complexité du sujet, sa nouveauté, la connivence entre locuteurs/auditeurs tiennent aussi une part importante), mais à ce moment, il s'agit non de différences de langue,

mais de différences énonciatives (registres stylistiques). Ensuite, dans le cas de sujets complexes (et l'évangélisation comme la prédication morale en sont), la distance acceptable entre la langue de l'émetteur et la langue des destinataires est réduite. Sans aller chercher des exemples lointains, les étudiants de lettres qui, en France, doivent se familiariser avec de grands textes littéraires comme la *Chanson de Roland* ne comprennent tout simplement pas ces textes sans un grand effort d'apprentissage.

Si l'on prend à présent une vue synthétique de cette question en ce qui concerne Augustin, il est évident que le niveau de son latin varie beaucoup (évidemment du point de vue crucial ici de la complexité) selon les oeuvres et les publics considérés. Les oeuvres comme le *De ciuitate Dei* ou le *De Trinitate* entraînent le lecteur à des sommets de complexité qui n'est pas qu'intellectuelle, mais aussi langagière (mais même dans ces oeuvres tendues, le principe de la *variatio* laisse place à des moments où la langue se détend). Certains sermons en entier ou souvent des passages de sermons représentent des modèles de transparence langagière parce que le style de communication générale y atteint sa perfection. Ces niveaux de langue correspondent à la situation d'une latinophonie pleine de vigueur.

3] PAROLE RELAYEE : ECRITURE NARRATIVE CHEZ GREGOIRE DE TOURS

La très jolie légende des *Sept dormants d'Ephèse* a été traduite, avec l'aide d'un interprète, de syriaque en latin par Grégoire de Tours. Ces sept chrétiens avaient subi en Asie Mineure les persécutions lancées par l'empereur Dèce au milieu du III^e siècle. Ils avaient trouvé

refuge dans un grotte isolée où l'ange les avait ensevelis dans un sommeil protecteur. Ils se sont réveillés sains et saufs et sans aucun stigmate du temps passé (même leurs vêtements étaient restés intacts) sous l'empereur Théodose. Voici venu pour ces miraculés (qui ignorent encore qu'ils ont dormi 150 ans et ont changé de civilisation) le moment d'aller prendre des nouvelles en ville et d'y faire quelques emplettes.

Dominus autem iussit reuerti spiritum in corpora sanctorum et surrexerunt, ac salutantes se de more, putantes una tantam noctem dormisse, sederunt alacres atque robusti. Erant enim non modo corpora eorum uenusta atque pulcherrima, uerum etiam ipsa uestimenta integra atque inlesa, sicut ante annos plurimos fuerant ab his induta. Conuersique ad Malchum, dixerunt : 'Enarra, quaesumus, nobis, frater, quae hac nocte locutus est imperator, aut si inquisiti sumus, ut sciamus'. Quibus ille : 'Requisiti estis ad sacrificandum diis'. Cui Maximianus ait : 'Nos omnes mori parati sumus pro Christo. Sed tu accipe nunc argenteos et uade ad comparandas escas et ausculta diligenter et quae audieris renuntia nobis'. Accepta itaque pecunia, abiit. Erant enim argentei nomine Decii superscripti. Adpropinquans autem ad portam ciuitatis, uidit signum crucis super portam, et stupefactus miratus est, dicens infra se : 'Numquid die hesterna post solis occasum, cum ego egrediebar de urbe, cor Decii inmutatum est, ut crucis signaculo porta introeuntes muniret ?'. Ingressusque urbe, audiuit homines per Christi nomine iurare atque ecclesiam aspicere clericusque per urbem discurrere moeniaque noua rimare, stupensque magis, dicebat ad semet ipsum : 'Putasne, quia in alia urbe ingressus es ?'. Accedensque ad nondinas, protulit argenteos, depraecans dare sibi escas.

8. *At illi numisma argentei intuentes dixerunt : 'Hic homo thesauros repperit antiquos ; nam ecce argenteos de tempore Decii profert !'. Malchus uero haec audiens, uolebat cogitationes in corde suo dicens : 'Quid sibi uolunt ista ? Numquid somnium uideo ?' Viri*

autem adpraehensum ducunt ad episcopum Marinum atque praefectum. Cui praefectum ait : 'Vnde es aut ex qua regione uenisti ?' 'Ex Epheso, inquit, si tamen haec ciuitas est Ephesiorum, quam hesterno die me uidisse commemoro'. 'Vnde, ait praefectus, hos argenteos habes ?' Respondit : 'De domo patris mei sumpsi eos'. Praefectus dixit: 'Et ubi est pater tuus ?' Et nominabat parentes suos et nemo cognoscebat. Praefectus dixit : 'Enarra nobis unde habes hos argenteos. Sunt enim tempore Decii, qui mortuus est ante hos annos. Vnde manifestum est, quia inludere uenisti sapientes Ephesiorum... (GREGORII TURONENSIS, Passio septem dormientium, 7).

La qualité littéraire de ce passage est évidemment moins élevée que celle de l'extrait augustinien. Le genre du récit édifiant choisi par Grégoire se prêtait moins à une prise à partie dynamique du public, favorisée par une oralité immédiate. Cela étant posé, nous sommes à presque deux siècles de distance et sur un territoire lointain de l'Afrique romaine, en présence d'une mise en forme langagière du même ordre.

1) La syntaxe des propositions est entièrement linéaire. L'hypotaxe est en général refusée au profit de la parataxe selon un procédé familier aux récits évangéliques. *Sed tu accipe nunc argenteos et uade...et auscultata... et renuntia.*

2) La syntaxe des cas présente peu de surcharge informationnelle. En particulier, l'usage des tournures prépositionnelles détend suffisamment le compactage sémantique : *in corpora... de more... ante annos... ad Malchum... pro Christo... ad portam... de urbe... per Christi nomen... per urbem... in alia urbe... ad nondinas...de temporibus...in corde suo... ad episcopum... ex qua regione...de domo...ex tempore.*

3) En plus, une large partie des syntagmes nominaux bâtis sur l'association non prépositionnelles [déterminant+déterminé, ou l'inverse] renvoie à des références concrètes

répétitives qui pilotent la compréhension des auditeurs au moins autant par leur sémantisme que par leur morphologie [*portam ciuitatis, signum crucis, solis occasu*].

4) Le style direct des dialogues paraît réellement en convergence asymptotique avec ce que l'on peut supposer de la parole courante du VI^e siècle. C'est spécialement le cas du très joli face-à-face entre le préfet et Malchus : *Vnde hos argenteos unde habes ? - De domo patris mei sumpsisti eos.*

5) Je soulignerai diverses particularités caractéristiques du latin parlé comme la rection directe des infinitifs par des verbes (ou des participes) : *Mori parati/ depraecans dare/ inludere uenisti.*

6) Le texte offre également quelques idiomatismes dont certains relèvent de la genèse des formes romanes : *salutantes se/ supra portam/ dicens infra se/ dicebat ad semet ipsum* (français "soi-même")/ *ecce argenteos de temporibus Decii profert* (*ecce [illos]*, ancien français *cels*).

7) On relèvera les complétives en [que] : *Putasne quia/ Manifestum est quia* et les interrogatives indirectes à l'indicatif : *Enarra quae locutus est/ Enarra nobis unde habes...*

8) Le vocabulaire est fréquemment modernisé : *robusti/ uestimenta/ enarra/ uade/ escas/ ausculta/ renuntia/ commemoro*. Cette petite liste n'implique pas que les autres lexèmes soient éliminés de la parole commune. Certains mots ont en effet eu un destin millénaire, du LPC à l'AFC (*porta* > *porte* / *signum* > *signe* / *somnium* > *songe*). Mais certains mots du LPC (*uestes/ ire/ audire/ meminisse...*) étaient sans doute en cours de réévaluation (et éventuellement d'effacement) dans la parole.

9) Dernière notation, entre linguistique et stylistique, le récit recourt fréquemment à une tournure dynamique du type : [Bloc participial + XXX + Syntagme Verbal] : *Salutantes se... sederunt / Conuersi...dixerunt / Accepta pecunia...abiit / Stupefactus... miratus est / Adpropinquans...uidit / Ingressusque...audiuit / Stupens magis dicebat...* . Cette structure énonciative en attaque suspendue se retrouvera massivement dans les langues romanes et

notamment dans le style épique.

On n'entrera pas dans un débat peu pertinent du point de vue linguistique sur le rapport de ce latin au supposé latin canonique. La lecture *in situ* des poètes et des prosateurs non consacrés devrait un jour permettre de relativiser ces oppositions mécaniques bizarrement répétées à l'envi par une partie des philologues, latinistes et romanistes. Le texte offre un total de formes suffisamment conservatrices qui le rangent bien du côté du latin. Sans faire une analyse détaillée des traits traditionnels de ce récit, je note d'abord que les déclinaisons sont dans l'ensemble employées dans toute leur gamme (y compris les ablatifs en *-bus*). Ensuite, les vieilles prépositions (*ex/ ab*), conjonctions de subordination (*ut*), conjonctions de coordination (*autem/ enim*), déponents (*mori/ egrediebar/ingressus es*) émaillent les texte sans le saturer. Certaines tournures franchement archaïques au VI^e siècle sont également employées (*ad comparandas escas*).

L'ensemble de ces traits conservateurs est ainsi entrelacé à l'ensemble des autres traits innovants dans une proportion qui me paraît équilibrée et mérite à ce passage le nom de latin parlé tardif. Cette latinité est à la fois informée par l'oralité réelle et en décalage avec celle-ci dans une mesure que nous avons toujours du mal à préciser. Sans viser à une distillation exhaustive, je rappelle que la conjugaison déponente a bénéficié d'une longue vie, qui a largement débordé le V^e siècle. Nous ne savons en outre pas vraiment quand les vieilles conjonctions ont été éliminées de la parole commune. Enfin, en dépit des affirmations répétées d'une partie des romanistes, rien n'indique que le système casuel avait entièrement disparu dès cette époque. Des arguments solides invitent à supposer l'existence de stades intermédiaires dans la transformation du système casuel en système prépositionnel (ou plutôt d'un système par

marquage suffixé à un système par marquage préfixé). Cette reconfiguration semble tout spécialement adaptée au latin mérovingien, en pleine zone interférentielle avec les parlers francs.

4] ORALITE ROMAINE OUVERTE

Nous retrouvons un des maîtres de la communication latinophone dans le cadre sans doute privilégié, malgré les troubles du VI^e siècle, de Rome, avec Grégoire le Grand. Celui-ci a mis fréquemment en pratique ses principes pastoraux et nous a légués des monuments écrits qui "reportent" sa prédication au peuple romain. Les *Homélies sur l'Évangile* constituent un document privilégié pour étudier les niveaux de langue que le *Consul Dei* jugeait efficaces. Ce qui augmente la pertinence de ce dossier, c'est le fait, rare dans les monuments disponibles pour les enquêtes de sociolinguistique diachronique, que Grégoire nous fournit les preuves de la relation immédiate entre le texte dit et le texte copié. Dans la préface qu'il adresse à l'évêque Secundus de Taormina, il déclare en effet :

Inter sacra missarum solemnia, ex his quae diebus certis in hac Ecclesia legi ex more solent, sancti Euangelii quadraginta lectiones exposui. Et quarundam quidem dictata expositio, assistente plebe, est per notarium recitata. Quarundam uero explanationem coram populo ipse locutus sum, atque ita ut loquebar excepta est. Sed quidam fratres sacri uerbi studio feruentes, antequam ad propositum modum ea quae dixerim subtili emendatione perducerem, transtulerunt... Eisdem quoque homilias, eo quo dictae sunt ordine, in duobus codicibus ponere

curavi, ut et priores uiginti, quae dictatae sunt, et posteriores totidem, quae sub oculis dictae, in singulis essent distinctae corporibus.(GREG., *XL Homiliarum in Evangelia libri duo, Praefatio*).

“Dans le cadre des cérémonies rituelles de la messe, choisissant parmi les textes que l'on a coutume de lire à jours fixes dans notre Eglise, j'ai fait l'explication de quarante lectures de l'*Evangile*. Pour certaines, il est vrai que mon exposé, d'abord dicté, a ensuite été lu à haute voix par le scribe devant la masse des fidèles. Mais pour d'autres, j'ai fait moi-même oralement leur explication en présence du peuple, et elle a été recueillie par écrit telle que je la disais. Mais certains frères, brûlant de passion pour la parole sacrée, avant que j'aie remanié selon mes intentions le texte de mes propos par une correction soigneuse, ont recopié ceux-ci... J'ai pris soin de faire aussi coucher par écrit ces mêmes homélies dans l'ordre où elles ont été prononcées, dans deux codex, pour que les vingt premières qui ont été dictées, aussi bien que les vingt suivantes, que j'ai prononcées face aux fidèles, soient constituées en collections séparées”.

Toutes les indications convergent pour nous convaincre que les mots que nous ont transmis les manuscrits sont ceux que l'évêque de Rome a prononcés devant un public mêlé, dont il dira à Jean de Ravenne qu'il a besoin pour être instruit d'écouter un *opus popolare*. L'analyse de ces *testimonia* n'étant pas le sujet du jour, je ne m'y attarderai pas. Mais il me paraît nécessaire de rappeler la solidité de cette documentation. J'ajoute également que, en conformité générale avec ses prescriptions théoriques, nous pouvons attribuer à Grégoire au moins trois niveaux littéraires aptes à la communication latinophone selon des degrés de réceptibilité différenciés.

1) Niveau spécialisé : type des *Moralia in Iob* réservé à l'élite intellectuelle des abbés, des évêques et des moines savants (poignée d'individus, oralité fermée).

2) Niveau élevé : type des *Homélies sur Ezechiel*, adapté à l'élite tant religieuse que laïque

(minorité, oralité à surface sociale limitée).

3) Niveau moyen : le type des *Homélie sur l'Évangile*, adapté à la communauté des fidèles (majorité, oralité ouverte).

Regardons maintenant précisément les textes du niveau 3. Ces homélie seraient justiciables d'une étude générale pour y étudier les fluctuations de leur latinité du point de vue retenu. Mais, comme annoncé, je vais scruter un extrait dans son suivi. A la fin de la dernière homélie, Grégoire, comme il aime à le faire, trace brièvement la vie d'une moniale (que l'on retrouvera dans les *Dialogues*), Romula, frappée de paralysie, à l'existence modeste et vertueuse, et honorée d'une visite angélique. Au moment de la peroration, voici les paroles de l'orateur :

Haec [Romula] ergo quandiu uixit in corpore, quis illam haberet in honore ? Indigna cunctis, despecta omnibus uidebatur. Quis ad illam accedere, quis ad illam uidere dignaretur ? Sed latebat in sterquilinio margarita Dei. Sterquilinium, fratres, hanc ipsam corruptibilitatem corporis appello, sterquilinium abiectioem paupertatis nominoo. Assumpta est ergo margarita quae iacebat in sterquilinio, et posita in caelestis Regis ornamento, iam inter supernos ciues emicat, iam inter ignitos illos lapides aeterni diadematis coruscat. O uos qui in hoc mundo, uos diuites aut esse creditis, aut estis, conferte, si potestis, falsas diuitias uestras ueris diuitiis Romulae. Vos in huius mundi uia omnia amissuri possidetis ; illa nihil quesiiit in itinere et omnia inuenit in peruentione. Vos laetam uitam ducitis, tristem mortem timetis ; illa tristem uitam pertulit, ad laetam mortem peruenit. Vos ad tempus quaeritis obsequium hominum, illa despecta ab hominibus inuenit socios choros angelorum. Discite ergo fratres temporalia cuncta despiciere, discite honorem transeuntem contemnere, aeternam gloriam amare. Honorate quos pauperes cernitis, et quos foris conspicitis despectos saeculi, intus arbitramini amicos Dei.

GREG., *Hom in Ev.*, 2, 40, 12.

Le parallélisme avec les moyens langagiers mis en oeuvre par Augustin paraît immédiatement. Regardons de plus près les éléments objectifs de ce niveau de langue.

1) Au moment de la péroraison, Grégoire, suivant la tradition oratoire antique et la pratique maintenant pluriséculaire de la prédication de masse conclut sur une parénèse. Il est évidemment difficile de décider s'il a été mû par des raisons venant de son mouvement intérieur (choix d'un langage favorisant le corps-à-corps avec les destinataires) ou par son désir d'ouvrir la communication verticale au plus large auditoire possible. Mais c'est un fait que le niveau de langue change assez nettement par rapport aux passages précédents, et ce de manière continue.

2) La longueur des phrases et des propositions est brève. Dans l'ensemble, les blocs propositionnels sont tous bâtis sur un seul syntagme verbal. Il n'y a que quelques subordonnées et encore en position simple, descendante : *Honorate quos pauperes cernitis...*

3) Les syntagmes nominaux aux cas obliques ne sont pas accumulés. Ils sont associés à des suites aux cas direct en alternance simple. Cela donne une ligne claire à la syntaxe : *conferte, si potestis, falsas diuitias ueris diuitiis Romulae.*

4) Les cas obliques à l'ablatif et les accusatifs qui ne sont pas des compléments d'objet direct sont cette fois fréquemment renforcés par des prépositions : *uixit in corpore/ haberet in honore/ ad illam accedere/ latebat in sterquilinio/ posita in ...ornamento/ inter supernos ciues/ inter ignitos illos lapides/ in hoc mundo diuites/ in huius mundi uia/ in itinere/ in peruentione/ ad laetam mortem/ ad tempus.*

5) Les cas génitifs sont employés sans disjonction (ils sont accolés aux substantifs qui les régissent) et souvent en ordre descendant : *corruptibilitatem corporis/ abjectionem paupertatis/ lapidos aeterni diadematis/ diuitiis Romulae/ obsequium hominum/ socios choros angelorum/*

despectos saeculi/ amicos Dei. L'ordre ascendant (déterminant/ déterminé) respecte le collage syntaxique, et correspond à des formules usuelles, des "lexies" : *coelestis Regis ornamento/ in huius mundi uia*.

6) Les différents cas datifs sont peu nombreux et employés dans des conditions de pilotage syntactico-sémantique efficace : *conferte...falsas diuitias uestras ueris diuitiis*. Le sens du verbe, l'enchâssement logique de l'énoncé, la thématique de tout le sermon, l'ordre descendant (comparé/ comparant) placent le datif en position de réceptibilité maximale (sans bien sûr négliger le caractère réussi de la construction du point de vue rhétorique). Le complément d'agent dans la tournure *despecta ab hominibus* ne présente pas de difficulté, la tournure et la préposition soutenant la réception.

7) L'ordre des mots et le phrasé suivent dans l'ensemble la relative liberté du latin parlé d'époque classique. Cette liberté comporte essentiellement un degré, celui d'un ordre possible Objet Verbe/ Verbe Objet relativement indifférencié du point de vue statistique. Au stade supposé de l'évolution de la structure de la parole en diachronie longue, il n'y a rien de marqué dans des énoncés comme : *Sterquilinium...appello/ laetam uitam ducitis, tristem mortem timetis*. En d'autres termes, ce phrasé est tout à fait susceptible d'apparaître en énoncés affectés dans la langue courante, familière de ce type de focalisation.

8) La langue est riche en épictiques forts : *Vos* est répété constamment, soit comme apostrophe, soit comme sujet emphatique (redondant) du verbe. La désignation de la sainte moniale est répétitivement faite au moyen du démonstratifs *illa*. Ce dernier apparaît 6 fois, donnant à l'énoncé un caractère d'autant plus familier qu'il fonctionne en opposition avec *Vos*. Ce mode épictique fort correspond bien à un niveau de langue adapté à la communication la plus rapide.

9) Les idées du passage sont avancées de manière répétitive, sous la forme de parallèles

antithétiques répétés en boucle. La parole grégorienne construit ainsi un matriçage langagier puissant. Dans ces moments, la langue de Grégoire fait un écho direct au passage cité d'Augustin.

10) Pour souligner encore l'effet d'impact de cette construction, il faudrait regarder l'intonation, les pics accentuels rythmant précisément cette reprise en boucle : *quis illam/ Quis ad illam/ quis illam/ iam inter...iam inter/ Vos...illa*, etc...

Toutes ces considérations linguistiques omettent évidemment de parler du fond. Le *topos* traité par Grégoire appartient au fonds le plus commun de la prédication chrétienne. Cet aspect n'est étranger à la question du niveau de langue qu'en apparence. Je crois au contraire que la communication, si elle ne saurait surmonter des obstacles strictement langagiers trop grands, dépend également de manière importante de la familiarité des sujets traités. On peut tracer alors un bilan équilibré des conditions de fonctionnement de la communication latinophone à Rome à la fin du VI^e siècle.

1) Connivence physique : le public a à plusieurs reprises réclamé et obtenu d'entendre la voix même du pape.

2) Connivence thématique : l'homélie oriente constamment le public vers une appropriation collective du thème de la pauvreté sacrée à travers sa propre sainte (son héroïne) locale.

3) Connivence langagière : le latin parlé par Grégoire demeure évidemment d'une excellente tenue grammaticale. On n'y trouve pas de vulgarismes. Mais l'orateur infléchit régulièrement le niveau de sa latinité dans le sens de la transparence langagière.

J'émettrai donc l'hypothèse que la CV ne fonctionne peut-être plus avec l'étonnante plénitude du temps d'Augustin, ni peut être avec l'espèce d'immédiateté de certains récits du

Tourangeau, mais demeure pleine de vie, en prise directe avec la population romaine, qu'on peut qualifier sans exagération de latinophone elle aussi.

5] UN ACROLECTE MEROVINGIEN

La chancellerie mérovingienne nous a légué des documents exceptionnels sous la forme de diplômes et de chartes provenant de la chancellerie royale dont les originaux nous sont parvenus. Ces monuments, littéralement de première main, avaient une fonction communicative essentielle puisqu'ils intervenaient dans la vie matérielle des sujets du royaume. Les nombreux conflits privés qui émaillent l'histoire de cette époque ont souvent abouti devant le tribunal du roi (*placitum*). Des procédures souvent complexes, issues assez largement de l'ancien droit romain et mêlées de coutumes germaniques, ont abouti à des jugements écrits destinés à être communiqués aux intéressés pour qu'ils règlent leur conduite sur les sentences royales. On est évidemment en présence dans ce cas de relations de haut niveau au sein des élites. Mais ces procédures engagent de nombreux laïcs qui se trouvent ainsi confrontés à la pratique du droit écrit (ce qui est une rupture essentielle avec le droit germanique, purement oral), écrit dont l'usage s'est avéré en fait fréquent et banal dans toute la période mérovingienne. L'étude de l'interface oral/ écrit au sein de l'élite mérovingienne est ainsi rendue possible, ainsi que la saisie, là aussi *in vivo* du fonctionnement de la communication dans les cas d'un niveau de langue qui sera étiqueté *a priori* élevé. Effectivement, ces diplômes relèvent en principe de la *hochsprache*, autrement dit sont au niveau de l'acrolecte. Voici un de ces jugements.

Plaid de Thierry III

30/6/679, Palais de Luzarches.

CLA, t. XIII, H. AT SMA, J. VEZIN éd., Zurich, 1981.

Theuderici rex Francorum, uir inluster.

Cum ante dies X in nostri uel procerum nostrorum presencia, Compendio, in palacio nostro, ibique ueniens fimena, nomene

Acchildis, Amalgario interpellauit dum dicerit, eo quod porcione sua, in uilla noncobanti Bactilioneuualle, quem de parti genetrici suae Bertrane, quondam, ligebus obuenire debuerat, post se malo ordine retinerit.

Qui ipse Amalgarius taliter dedit in respunsis, eo quod ipas terra in predicto loco Bactilioneuualle, de annus triginta et uno, inter ipsp Amalgario uel genetore suo Gaeltramno, quondam semper tenuerant et possiderant.

Sic eidem nunc a nostris procerebus ipsius Amalgario fuissit iudecatum, ut de noue denominatus apud sex, sua manu septima, dies duas ante X istas kalendas Iulias, in oratorio nostro, super capella domni Martine, ubi reliqua sacramenta percurrabant, hoc dibirit coniurare, quod antedicta terra in praedicto loco Bactilioneuualle, inter ipso Amalgario uel genetore suo Gaeltramno, de annus triginta et uno semper tenuissint et possedissint, nec eis diger nunquam fuisset nec aliut exinde non redebirit, nisi edonio sacramento.

Sed ueniens antedictus Amalgarius ad ipso placito Lusareca, in palacio nostro, una cum hamedius suos, ipso sacramento, iusta quod eidem fuit iudicatum et nostras equalis preceptiones locuntur, in quantum inluster uir Dructoaldus, comes palati noster, testimoniauit, legibus usus fuit adimplissint et tam ipse quam et hamediae suae diliguas eorum derexissint.

Propterea iobimus, ut ipsa porcione, in predicto loco Bactilioneuualle, unde inter eus

orta fuit intencio, memoratus Amalgarius contra ipsa Acchilde uel suis herdibus omne tempore abiat euindecata.

Aerdiinberthus recognouit.

"Thierry roi des Francs, vir inluster.

Etant donné qu'il y a quelques jours en notre présence et en la présence de nos grands, à Compiègne, en notre palais, est venue là une femme du nom d'Acchildis qui a interpellé Amaugier en déclarant ceci, que son domaine <placé> dans la villa dénommée Bailleval, qui aurait dû lui revenir conformément aux lois de la part de sa parente Bertane, a été retenu par lui (Amaugier) selon une procédure illicite.

Le dit Amaugier fit dans sa réponse la déclaration que cette terre, <placée> dans le lieu dit Bailleval, a pendant trente et un ans été tenue et possédée sans interruption entre lui Amaugier et son parent, feu Gautran.

Alors, de même, il a été jugé par nos grands à l'intention d'Amaugier que le susnommé devait jurer de nouveau, en levant sa main de concert avec six autres témoins, le 29 juin, en notre oratoire, sur le reliquaire de saint Martin, là où se déroulent d'ordinaire les autres prestations de serments, que la susdite terre <placée> dans le lieu dit Bailleval avait été toujours tenue et possédée entre lui Amaugier et son parent Gautran depuis trente et un ans, sans avoir jamais été [aliénée ?] et sans devoir être restituée autrement qu'à la faveur d'un serment régulier.

Alors le susdit Amaugier venant au plaid même de Luzarches, en notre palais, ensemble avec ses compatriotes, fut vu faire selon la loi la prestation de serment, exactement selon les termes du jugement et selon ce que nos prescriptions équitables disent, comme en a témoigné

Dructoald, vir inluster, notre comte du palais, en même temps que ses compatriotes ont manifesté leur [soutien].

C'est pourquoi nous ordonnons que ce domaine <placé> dans le lieu susdit Bailleval, dont la querelle tira son origine, reste, contre la femme Acchildis et contre ses héritiers, à l'Amaugier en question pour toujours, sa revendication ayant prévalu.

Vérfié par Aerdinberth."

Ce document faisant partie des diplômes originaux mérovingiens mérite évidemment une attention particulière. J'en ai proposé une traduction (on n'en trouve guère) pour faciliter la réflexion. Comme pour les autres textes, je crois qu'il faut vraiment prendre l'énoncé dans sa continuité afin de tenter d'en jauger les composantes communicationnelles du point de vue du niveau langagier.

1) Ma traduction, tout en s'efforçant à une certaine fidélité stylistique (langage formalisé de la chancellerie royale), lisse tout de même un peu les aspérités de ces phrases. En outre, deux mots faisant difficulté, *diger* et *diliguas* (on demande une conjecture avisée) ont été interprétés dans la logique générale du passage, sans que le sens soit certain. Ces réserves faites, à quel niveau de langue avons-nous affaire ?

2) C'est le lieu de mettre en garde contre un jugement à l'emporte-pièce sur la barbarie de ces lignes (on songera aux mots très sévères de Dag Norberg). En effet, il est incontestable que la graphie de ce latin est très fautive par rapport aux normes traditionnelles. A un point tel que son éclaircissement réclame de faire appel aux données de la phonétique diachronique et aux tablettes d'H. Suchardt. Mais il faut absolument se replacer dans le contexte mental et culturel de ces années 700 : toute communication écrite passe par le truchement de la communication

orale. Les scribes et les notaires, bref les professionnels des écritures techniques, ont l'habitude de prononcer leur latin écrit avec des inflexions qui sont très proches de l'oralité ordinaire. L'interface se fait d'oral à oral, l'écrit n'intervenant que comme support mémoriel global. Aussi faut-il absolument faire l'effort d'entendre la phrasé de ce texte lu à haute voix. A ce moment, l'impression devient tout-à-fait différente.

3) On aurait une preuve complémentaire de cette lecture en se donnant la peine de donner un corrigé (de type carolingien !) de cette graphie. La continuité langagière saute alors aux yeux (elle devrait donc sauter aussi aux oreilles). *Presencia/ presentia* ; *palacio/ palatio* ; *fimena/ femina* ; *nomene/ nomine* ; *porcione/ portione* ; *noncobanti/ nuncupante* ; *de parti/ de parte* ; *ligebus/ legibus* ; *ordene/ ordine* ; *retenirit/ retineret* ; *respunsis/ responsis* ; *genetore/ genitore* ; *procerebus/ proceribus* ; *iudecatum/ iudicatum* ; *de noue/ de nouo*, etc... De ce côté, les notaires mérovingiens devaient bénéficier d'un monopole particulier, dans la mesure où ils jouissaient seuls de l'aisance à manier l'interface oralité/ écriture avec des règles qui devaient beaucoup plus à l'*usus* qu'à la *traditio*. Il me semble en outre qu'une certaine régularité innovante se dessine, en ce qui concerne les séquences [consonne vélaire + voyelle palatale], non plus le respect strict de la tradition romaine, mais dans le resserrement du rapport graphie/ phonie (ce serait un bon exemple de ce qui a été justement appelé la *scripta latina rustica*).

4) L'interaction oralité/ écriture prévaut dans le maniement du système nominal. Laissons de côté la comparaison avec le "latin canonique" pour regarder le fonctionnement de cette zone interférentielle. Il convient de traiter séparément les Syntagmes Nominaux Prépositionnels [SNP+] et les Syntagme nominaux non Prépositionnels [SNP-]. Par définition, la préposition, antéposée, émet déjà le signal requis pour la compréhension. De ce fait, les flottements écrits dans l'emploi des désinences nuisent peu à la réceptibilité du message : *de parti/ de annus triginta et uno* (deux fois)/ *inter ipso Amalgario uel genetore suo Gaeltramno* (deux fois)/ *ad*

ipso placito/ una cum hamedius suos/ contra ipsa Acchilde uel suis herdibus. Les locuteurs disposent d'un triple verrouillage [signal morphologique (préposition) + signal sémantique (sens des verbes recteurs) + signal mémoriel (expressions de routine)] qui élimine le parasitage éventuel dû à l'emploi aléatoire des cas. Sans entrer dans une reconstitution risquée de la réalisation orale du texte, je pense pouvoir affirmer que les formes en [-bus] étaient neutralisées : elles fonctionnaient comme de purs marqueurs d'*elegantia* écrite. C'est d'ailleurs à mon sens leur rétablissement dans le prononciation réformée (dite alcuinienne) qui fut un des éléments importants de la déroute de la CV à la fin du VIII^e siècle.

5) En ce qui concerne les SNP-, il convient là aussi de distinguer entre les cas directs (Nominatifs et Accusatifs non prépositionnels) et les cas indirects (ou obliques). La première opposition étant flottante pour beaucoup de formes dès le LPC, je n'insiste pas pour aller à l'essentiel. Le texte comporte en effet un certain nombre de SNP-, notamment pour l'expression du complément du nom. Celle-ci prend soit la forme descendante [Déterminé+Déterminant] : *de parti + genetrici sua/ super capella + domni Martine/ comes + palati*, soit la forme ascendante [Déterminant+Déterminé] : *Bactilione + valle*, qui compte plusieurs occurrences, puisque c'est l'objet du litige. Cette seconde tournure est une formation ancienne, un toponyme dont il est difficile de savoir si sa structure relève encore vers 700 d'une perception analytique ou d'une perception globale, comme un bloc figé hérité (ce qui est le destin de tous les toponymes). Le premier type se divise entre des déterminants humains (deux fois) et un déterminant non animé (une fois). Ces syntagèmes font partie des formes rémanentes allant du LPT2 à l'AFC : ce seront en effet en AFC des CRIP- (Cas Régimes Indirects non Prépositionnels) qui occuperont exactement la même place dans le chaînage syntactico-sémantique que ces génitifs de possession (ou de qualification) latins. Le niveau de langue mis en jeu dans ces tournures n'est donc pas à placer hors de la parole commune (comme le voudrait la théorie diglossique), mais

peut-être au niveau solennel de celle-ci (c'est un niveau *dans* la langue parlée commune).

6) Si nous regardons du côté des SV, le niveau de langue employé est plus fluctuant. La majorité des formes en est soit transdiachronique, soit métastable. Dans la première catégorie rentrent les indicatifs actifs au présent (*iobimus*), au prétérit (*interpellauit/ testimuniauit*), au subjonctif présent (*abiat*) ; mais également l'indicatif passif passé (*fuit iudicatum/uisus fuit*) et le subjonctif passé actif (*tenuissint/ possedissint*) ou passif (*fuissit iudecatum*). Dans la seconde se rangent des formes comme l'indicatif actif plus-que-parfait (*debuerat/ tenuerant/ possiderant*) : ces morphèmes sont rémanents en AFC. A ces séries de formes conjuguées s'ajoutent évidemment les infinitifs présents actifs (*obuenire/ coniurare*), les participes passés passifs (*predicto/ iudecatum/ denominatus/ uisus/ memoratus/ euindicata*) : elle ont traversé l'histoire et appartiennent donc directement à la parole commune. Le texte offre enfin, et de manière contradictoire une longue série de formes qui relèvent de la catégorie des survivances courtes : les subjonctifs actifs à l'imparfait (*dicerit/ dibirit/ redebirit*). On ne peut que supposer que leur élimination de la langue parlée commune est très avancée au profit de leur concurrent (le subjonctif plus que parfait). Comme cette forme est restée vivante dans un certain nombre de langues romanes, au moins sous forme dialectale, la fourchette de survie de ce morphème doit se situer entre le V^e et le VII^e siècle en latin parlé mérovingien. Est-il resté en partie vivant dans l'oralité de l'élite ? Ne relève-t-il plus que de compétences passives ? Il est de toutes façons raisonnable de supposer que sa présence contribue à conférer au texte un niveau de langue élevé. C'est probablement le cas aussi des infinitifs actifs passés : *adimplissit* (en fait *adimplisse*) / *derexsissint* (en fait *derexsisse*). Les erreurs d'orthographe signent-elles la disparition de cette forme des compétences actives de la parole commune ? On pourrait le supposer en notant leur amalgame avec les formes du subjonctif passé, elles bien vivantes.

7) Le lexique employé est marqué par son extrême plasticité. Un bilan des niveaux montre que

pour quelques termes qui ont une allure désuète (*procerum/ nuncupanti/orta fuit*), la plupart relèvent d'une latinophonie pluriséculaire et sont appelés, fût-ce en se colorant différemment, à perdurer en AFC (*presencia/ palacio/ fimena/ interpellauit/ comes/ euindicata*, etc...). D'autres surgissent dans leur modernité : *porcione/ uilla/ oraturio/ capella/ placito/ hamedius* (deux fois). L'ensemble construit un langage accroché de façon énergique à la parole vivante sous la forme de compromis entre les différents niveaux tant chronologiques que stylistiques. Je souligne en particulier que le mot francique *hamedius* fait irruption dans la rédaction au moment critique de la prestation de serment.

8) Cette fluctuation adaptative est décelable à de nombreux autres signes. D'abord, l'emploi des épидictiques est remarquable: *ipse Amalgarius/ ipsa terra/ ipso Amalgario/ ipsi(us) Amalgario/ ipso Amalgario uel genitore/ ad ipso placito/ ipso sacramento/ ipsa porcione*. Cet écrit reflète bien les nombreuses pistes qui ont été suivies par les latinophones pour construire ce qui, à terme, deviendra l'article défini. Comme l'ont établi des travaux récents, le paradigme de *ipse* semble avoir été longtemps en concurrence avec *iste* et *ille* dans cette genèse (c'est ce que j'ai appelé la période de polymorphisme intense). Ensuite, un certain nombre d'idiomatismes appelés à passer en roman : *de parti genetrici/ de annus triginta et uno/ de noue/ iusta quod/ in quantum*. Enfin, et c'est le trait le plus frappant, la préposition *aput* est employée dans le sens de *cum* : *aput sex*. Or, ce trait est typique du latin parlé mérovingien, puisque cette forme est l'étymon de la préposition française *avec*. Quant à l'idiomatisme qui suit, *aput sex, sua manu septima*, il est passé directement en AFC où pour dire "X avec deux chevaliers", on disait "plusieurs chevaliers, lui troisième".

9) Reste la question du phrasé de ce texte, tant au niveau intrapropositionnel qu'interpropositionnel. C'est ici qu'il convient de prendre ses distances avec différentes déclarations péremptoires de Dag Norberg, qui, en son temps, avait très sévèrement critiqué les

travaux de Pei et de Sas en les accusant d'avoir soutenu que les paysans illettrés auraient parlé la même langue que celle de ces diplômés. Or, la lecture attentive de ces oeuvres pionnières permet de se convaincre que leur pensée ne présentait pas cette naïveté. Ils triaient au contraire avec méthode et lucidité les traits (essentiellement morphologiques) selon leur degré supposé (avec de bons éléments de classement) d'archaïsme ou de modernité. Mais il est évidemment un domaine où le niveau de la langue est élevé, précisément celui de la complexité énonciative mesurée à l'aune de du nombre d'hypotaxes et de la longueur des propositions qui sont concaténées les unes aux autres. C'est exactement le cas du langage déployé sur ce document original : il présente tout le caractère d'apparat d'une chancellerie de haut niveau. Regardons une des phrases (la troisième).

A} *Sic eidem nunc...fuissit iudecatum* : Proposition principale énonciative (10 mots) ;

B} *ut de noue denominatus... hoc dibirit coniurare* : Première proposition subordonnée (24 mots).

C} *ubi reliqua sacramenta percurribant* :

Deuxième proposition subordonnée (4 mots), enchâssée dans B.

D} *quod antedicta terra...possedissent* :

Troisième proposition subordonnée (23 mots), complétive de B, liée à elle par la concaténation *hoc...quod*.

E} *nec eis diger...sacramento* :

Quatrième proposition subordonnée (13 mots), complétive de B et parallèle à D.

C'est donc une syntaxe relativement complexe, tant par le nombre des propositions (5) et des mots (74) que par l'emploi de l'hypotaxe (quatre dépendantes), phénomène accru par le caractère enchâssé d'une des propositions (C). La ligne en est néanmoins claire, parce que l'ordre est en général progressif et que les chevilles attendues donnent le liant nécessaire (*hoc...quod*). A ce

sujet, je note que ce genre de complétive introduite par une corrélation appartient au niveau soutenu du style des...*Chansons de geste*. Mais tel quel, ce phrasé évidemment adapté de formules solennelles, met cette langue en position d'acrolecte.

10) Regardons à présent le phrasé intrapropositionnel de B. On a la séquence : SN1 Ablatif (ou adverbe) [*de noue*] + SN2 Nominatif [*denomenatus*] + SN3 Ablatif (accompagnement) [*aput sex sua manu septima*] + SN4 Accusatif (complément circonstanciel de temps) [*dies duos ante*] + SN5 Ablatif (compl. circ. de lieu) [*in oratorio nostro*] + SN6 Ablatif prépositionnel (compl. circ. de lieu) + SN7 Génitif (compl. du nom) + SNPron. Accusatif (cataphorique) *hoc* + SV [*debirit coniurare*]. Avant de jauger le niveau d'un tel phrasé, on se réfèrera à deux éléments de comparaison. D'abord du côté de l'AFC littéraire. Un tel patron énonciatif apparaît dans sa phase archaïque, sous une forme qui, en transposant le déroulement ci-dessus deviendrait : Adv. (tonique initial) + SN2 (CSS - Cas Sujet Singulier) + SN3 CRIP+ (Cas Régime Indirect Prépositionnel) + SN4 (CRIP-), etc... Ce style appartient évidemment au niveau le plus élevé et le plus tendu de la langue française des X^e-XI^e siècles. L'autre élément de comparaison est le VHA. Je ne m'attarderai pas ici, mais je tiens à souligner que cet ordre des syntagèmes lui est assez familier, sans bien sûr prétendre qu'une telle accumulation corresponde à son usage. Mais de cette double référence, on conclura qu'il convient d'être des plus prudents quant au rapport de ce phrasé avec les phrasé de la parole commune. Comme pour les morphèmes, il conviendra de considérer qu'un tel niveau de phrasé intrapropositionnel doit être placé dans l'oralité potentielle commune (le diasystème) et non dans un ailleurs langagier ésotérique (un exosystème).

Si l'on tente à présent d'évaluer le niveau de langue d'un tel document par rapport à la communication latinophone des années 700 en Gaule franque, on conclura que, abstraction faite des flottements de la graphie, la langue représente un excellent compromis entre les exigences

de la communication et le souci du conservatisme institutionnel. En fait, la morphologie, la syntaxe et le lexique mêlent dans une synthèse dynamique réussie les éléments archaïsants et les éléments émergents dans la latinophonie finissante de cette époque. La réceptibilité en est sur ce point élevée. Du côté souvent négligé et pourtant essentiel du phrasé, le phrasé intrapropositionnel, il ne faut pas se laisser surprendre par son allure "à rebours" des habitudes du français moderne, et il importe de se déprendre de juger d'après la supposée typologie du "latin vulgaire" et du roman. En fait, il est bien plus raisonnable d'accepter l'existence de stades intermédiaires dans l'évolution de ce phrasé. A ce compte, la langue du plaid est placée en niveau élevé, mais non hermétique. Quant au phrasé interpropositionnel, il situe évidemment ce même plaid au niveau le plus élevé. Cela tient à la solennité et à l'officialité du document. Respecter la progression cumulative des énoncés que nous y observons relève de l'authentification juridique royale.

Le moment est venu de comparer ces conclusions avec ce qui a été observé depuis longtemps sur le niveau de langue de notre premier monument en langue romane. Il devient à ce moment là patent que le niveau de langue des *Serments de Strasbourg* est du même ordre que celui de notre diplôme. En le qualifiant d'acrolecte, je n'entends pas qu'il s'oppose de manière dualiste à un supposé basilecte "vulgaire" : il est au sommet du (ou près du sommet) du *continuum* dont le nombre potentiel de niveaux relève d'une analyse de type dialectal forcément complexe (*acrolecte 1/ acrolecte 2/ mésolecte 1/ mésolecte 2/ basilecte*, etc...) au carrefour du diasystème et de l'énonciation. Ainsi sous ce latin mérovingien se distingue le ressac du plus ancien français en voie d'émergence sous sa forme solennelle.

6] NIVEAUX D'INTERPRETATION

La communication latinophone a fluctué en synchronie et évolué en diachronie selon des modalités que la sociolinguistique diachronique a permis de préciser. Cela signifie que sur l'axe du temps, sa surface, tant géographique que sociale, a suivi une évolution en cloche, passant par un apogée aux V^e/ VI^e siècles pour se réduire par étapes successives (quoiqu'imbriquées) jusqu'à ne plus représenter que des îlots dispersés (VIII^e/ IX^e siècles). Comme la parole est en flux continu transgénérationnel, cette évolution négative implique que la communication romanophone a émergé en parallèle selon un rythme qui ne pouvait qu'épouser, par force, le même profil évolutif, mais évidemment inversé. La grande difficulté de penser ce processus est que la distinction entre deux entités langagières, "latinophone" et "romanophone", qui se laissent saisir avec des contours définis au début et à la fin de l'histoire (latinophonie du II^e siècle avant notre ère/ romanophonie du VIII^e siècle de notre ère), doit être longuement pistée (pendant toute la période de transition) comme un ensemble unique.

Construire des modèles dynamiques de cette métamorphose a été et demeure un des objectifs de la sociolinguistique diachronique. Une des formalisations requises a été d'admettre que c'est de l'intérieur même du diasystème du latin parlé que s'est engagée l'évolution qui a conduit aux changements successifs et engagé la parole latine dans une métamorphose en dialectes diachroniques dont l'un, lors de la cristallisation finale, était devenu le roman. Dit autrement, cela signifie que les briques primordiales du roman à venir, disponibles minoritairement au coeur du diasystème latin dès le LPC, se sont diffusées à la surface de la parole selon une progression pluriséculaire qui a fini par être exponentielle. Le moteur principal de ce changement a été l'énonciation, autrement dit, en dernier ressort l'impulsion du sujet

parlant dans un contexte historique, social, culturel et individuel donné (lui-même soumis à l'historicisation).

De ce fait, les auteurs littéraires, mus comme les autres locuteurs par leur pulsion expressive (les bornes culturelles les encadrent, mais ne les effacent pas), ont fait fluctuer leur latin et créé des conditions initiales qui ont participé à la dynamique générale du changement. Cette considération permet de lever complètement l'opposition dualiste érigée en dogme entre écrit et oral, et entre latin dit littéraire (immobile) et latin dit vulgaire (évolutif). En dépit de leurs efforts pour s'arracher à la parole commune, les auteurs classiques n'ont fait que l'ériger en acrolecte. Au lieu de s'attarder à comprendre comment le latin littéraire se serait dégradé en latin vulgaire (c'est le mythe constructeur de la littérature classique, lancé par ses fondateurs et par ses épigones), il est éclairant de partir du fait réel, que le latin littéraire est né d'un formatage volontaire du latin parlé (comme, en fait, le sont toutes les langues littéraires). L'histoire longue de la littérature latine montre constamment comment les auteurs ont été pris entre deux tendances contradictoires : répéter le langage hérité (la *grammatica*), investir leur énoncé (leur style), construire leur langue. C'est pourquoi, en dépit de toutes les pesanteurs, la langue écrite a tant changé au fil des siècles. Et c'est également ce qui achève de légitimer le type d'enquête ici mené.

J'ai préféré, pour échapper aux considérations trop générales et pour fuir les clichés, regarder de très brefs extraits en gros plan. En outre, je me suis efforcé de ne pas écharper ces fragments, mais de suivre l'énoncé latin dans son mouvement global en posant la question du rapport entre les choix de l'émetteur et les possibilités de réception par les destinataires. Car dans un monde où l'écrit passe automatiquement à un moment ou à un autre par l'oralité, la

réception des messages émis se fait forcément, non pas de manière globale comme dans la lecture, mais de manière progressive, linéaire. Bien entendu, même cette fidélité aux *realia* a ses limites, puisqu'il nous manque l'accent, la prosodie, l'intonation, la gestuelle qui ont accompagné cette transmission. On peut s'en faire une idée parfois, mais l'enquête, même en s'obstinant, bute sur une limite qu'elle ne peut franchir qu'en exagérant les risques d'erreurs.

Cela dit, les niveaux de langue et la communication latinophone ont été saisis sur le vif par instants. Le latin d'Afrique informe constamment la parole augustinienne dans ses face-à-face avec les chrétiens (parfois turbulents) de tous milieux auxquels il s'adresse constamment. L'anecdote du corbeau (qui sera reprise par les prédicateurs médiévaux - le jeu de mots en moins) est dite avec un niveau de langue qui est un modèle de *sermo humilis*. Le génie du prédicateur a pour conséquence que la latinophonie commune qui se devine partout dans son énoncé prend une qualité littéraire splendide. En ce sens, au lieu de parler de littérature orale, j'aimerais parler d'oralité littéraire (et l'opposition supposée entre "distance" et "proximité" me paraît s'être évaporée). A ce niveau de langue correspond une communication totale (restriction faite des malentendus ordinaires intra-langagiers). Et réciproquement, tout invite à penser que le dialecte diachronique de ce siècle est du latin parlé tardif en phase initiale de transformation.

Le latin parlé tardif mérovingien informe également le vif récit de miracle composé par Grégoire de Tours. L'évêque manie avec élégance et adresse une parole reportée en respectant un niveau de langue qui assure le bon fonctionnement de la communication latinophone générale. Le récit n'étant pas improvisé en face-à-face, il n'a ni la souplesse ni l'immédiateté du langage augustinien, mais il est construit selon les principes de la *mimésis* réussie d'un conte populaire, tant par le fond que par la forme. Tous les indices linguistiques permettent de situer la

langue du texte au niveau d'un mésolecte (c'est le sens exact, au fond, de l'expression *sermo rusticus*) dont la transmission orale laissait place à peu de trous informatifs à l'occasion de sa réception par les auditeurs illettrés, même si leur attention langagière était parfois sollicitée de manière forte. Ils devaient accepter de passer par moments dans la zone de l'acrolecte de la langue commune, autrement dit de mettre en oeuvre les zones mémorielles à probabilité d'apparition réduite dans leur propre parole. Mais inversement, l'acceptation de nombreux traits de la langue commune (même toiltée) les installait dans les conditions de confort langagier et de connivence psychologique requis.

Dans la Ville de Grégoire le Gand, restée prestigieuse et sans doute pourvue d'un niveau culturel supérieur à bien d'autres cités contemporaines, la parole latine déployée par son évêque s'infléchit également à un niveau de langue adapté à l'immédiateté communicationnelle au service de la masse des fidèles. Les procédés rhétorique et la construction langagière mis en oeuvre par Grégoire le Grand construisent une latinophonie certes correcte, mais où se devine en creux la parole commune du latin tardif d'époque lombarde. Le *sermo humilis* noté par les scribes tel qu'il est sorti de la bouche de l'orateur est la forme littéraire (talentueuse, certes) de la latinophonie romaine des années 600. On ne se méprendra pas sur le sens de cette continuité qui n'est lisse qu'en apparence. S'il est certainement trop tôt pour considérer que la parole quotidienne est du protoitalien, il serait, comme cela est soutenu de temps en temps, illusoire de croire à une évolution langagière retardée de la langue commune parlée à Rome. La sociolinguistique synchronique nous a appris que ce sont les centres urbains qui sont les plus innovants et l'ancienne capitale a été tout au long du siècle un carrefour d'échanges et d'activités intenses (même si cela fut souvent dans des circonstances tragiques). Le conflit entre la dynamique interne évolutive et les forces d'inertie langagières, dues à la présence massive de la

mémoire culturelle du plus haut niveau dans l'*Vrbs*, a pu étirer le *continuum* en un nombre de strates supérieur à d'autres lieux moins privilégiés. Mais les adaptations choisies par Grégoire dans les séquences les plus ouvertes de ses homélies (et de ses *Dialogues*) indiquent que l'évolution engagée vers un détachement entre l'oralité latine cultivée et l'oralité illettrée suit ici comme ailleurs une progression difficile à quantifier, mais importante.

Lu directement par les individus engagés dans le procès, ou écouté lors d'une lecture solennelle à haute voix au moment crucial de la décision royale, le *placitum* mérovingien met en oeuvre une communication latinophone de niveau élevé. Cette qualification ne tient pas aux structures grammaticales elles-mêmes, car l'entrelac de traits conservateurs et de traits innovants nous donne à entendre une latinophonie finissante en approche asymptotique de la romanophonie émergente. Elle est dûe au déploiement d'un phrasé complexe en périodes solennelles, comportant de nombreuses hypotaxes, qui signe niveau langagier d'un *sermo altus* réservé à la communication avec l'élite. Mais cette conclusion ne doit pas nous amener à en déduire hâtivement que cette langue écrite était en rupture profonde avec la langue parlée.

Au moment de conclure cette lecture, je élargir la problématique par deux réflexions. Tout d'abord à propos de la notion d'acrolecte. Le déploiement d'un certain phrasé progressif avec enchâssements que nous avons observé dans le diplôme de Thierry et retrouvé dans le style juridique des *Serments de Strasbourg* (qui perdure dans d'autres pactes et traités carolingiens copiés cette fois en latin), est resté sous forme rémanente dans les premiers monuments littéraires romans de France (*Cantilène de sainte Eulalie, Saint Léger...*). En d'autre termes, la mise en forme littéraire, cette fois franchement romane (c'est la *scripta* qui le détermine), s'est accompagnée souvent du recours à un niveau de langue élevé, spécialement du point de vue de

la densité informationnelle et du phrasé (brachylogies, morphèmes compactés, hypotaxe, longueurs des propositions, etc...). Cette caractérisation demeure valide aux siècles suivants dans certaines oeuvres "laïques" majeures comme *Raoul de Cambrai*. Une étude des niveaux de langue qui sont mis en jeu dans cette chanson de geste montre à quel point le qualificatif de littérature en "langue vulgaire" est peu justifié, puisque sa complexité langagière l'érige en acrolecte (le sens communément retenu pour "vulgaire", l'assimilerait à un basilecte).

Un bref passage illustrera cette vérité. Voici le moment où la Dame Alais rappelle à son bouillant fils Raoul ses obligations à son égard :

"Biax fils, dist ele, ci a grant destorbier !

Ja vi tel jor que je t'oi grant mestier,

quant li Français te vosent forjugier -

donner me vosent le felon pautounier,

celui del Maine, le felon soldoier.

Je nel vos prendre ne avec moi colchier,

ains te norri, qe molt t'avoie chier,

tant que poïs monter sor ton destrier,

porter tes armes et ton droit desrainier.

Puis t'envoiai a Paris cortoyer...

Li empereres te retint volentiers ;

il est mes freres, ne te volst abaissier,

ains t'adouba e te fis chevalier,

e seneschal por t'onnor essaucier.

Tes anemis en vi molt embronchier,

*e tes amis lor goie sorhaucier
car au besoing s'en qidoient aidier".*

(*Raoul de Cambrai*, v. 932-952)

"Mon cher fils, dit-elle, quelle vaste tourmente ! J'ai vu [pourtant] un jour où je t'ai rendu un fier service, au moment où les Français voulurent te mettre hors-la-loi. Ils voulurent me donner à cet embourbé sans foi, l'homme du Maine, le mercenaire sans loi. Je ne voulus pas le prendre ni le mettre dans mon lit. Au lieu de cela, je t'ai éduqué, parce que je t'aimais très fort, jusqu'à ce que tu pusses monter sur ton destrier, porter tes armes et affirmer ton droit. Puis je t'envoyai vivre la vie de cour à Paris... L'empereur t'a volontiers pris avec lui ; il est mon frère, il n'aurait pas voulu t'humilier. Au contraire, il t'adouba et te fit chevalier, et sénéchal pour accroître ta dignité. J'ai vu tes ennemis s'assombrir fort et tes amis faire éclater leur joie car en cas de nécessité ils croyaient s'appuyer sur ton élection."

Les contraintes du décasyllabe limitent l'extension syntaxique de ces énoncés. Mais si l'on analyse le niveau de langue mis en oeuvre, on se rend compte que cette romanophonie est passablement complexe. Je ne scruterai pas ce passage comme je l'ai fait pour les exemples latins (ce n'est pas le sujet direct de cette contribution), mais une étude fine convaincra vite un spécialiste de la diachronie longue qu'il est en présence d'un niveau de langue élevé, une *romanitas maior*, extraite de l'oralité quotidienne. Ce langage est plus tendue, plus concentrée, plus elliptique que celle qu'emploie Grégoire de Tours dans son récit hagiographique.

L'autre aspect concerne l'oralité naturelle. J'ai à plusieurs reprises insisté sur le fait que le langage en soi est un phénomène complexe, quel que soit le niveau culturel des locuteurs. L'étude récente des grands corpus d'oralité réelle (anglais, français, italien contemporains) montre en plus que la parole directe peut être dense et tendue, entrelacée et cumulative, que

l'ordre des mots peut en être étonnamment fluctuant. En outre, des travaux menés avec les moyens modernes mécaniques d'enquête ont démontré le rôle essentiel de l'intonation et de la prosodie dans le fonctionnement de la communication horizontale en face-à-face. Ces facteurs sont évidemment très difficiles à analyser dans les études portant sur nos textes écrits remontant à un passé lointain. Mais nous devons garder constamment présent à l'esprit que la grammaire de la communication de ces siècles fonctionnait par ce canal tout autant que par les voies que nous avons analysées.

A la lumière de ces derniers éléments, je conclurai en soutenant que la communication latinophone a été efficace dans les siècles considérés d'abord pour des raisons objectivement déterminées comme l'adaptation du niveau de la langue écrite aux capacités des auditeurs confinés dans l'oralité. Ensuite pour des raisons qui se laissent discerner, la capacité de l'oralité spontanée à s'élever à un ou à des niveaux supérieurs. Enfin, pour des raisons que nous ne pouvons que supputer, c'est-à-dire le pilotage intonatoire qui suppose une superposition qui nous échappe largement (est-ce définitif ?) entre les pics accentuels de l'émetteur et du récepteur, mais aussi des connivences entre les rythmes de ses silences, ses arrêts, ses allongements... Ce dernier aspect rend peut-être compte aussi de la raison pour laquelle les fidèles tenaient à entendre la voix même de leur pasteur : ils *entendaient* littéralement mieux.

Fornex 20 3 2004

Explicit Feliciter

7] ABREVIATIONS/ TERMINOLOGIE

LPC : Latin Parlé d'époque Classique [-200 / + 200]

LPT : Latin Parlé Tardif [III^e-VII^e siècle]

LPT1 : LPT de phase 1 [III^e-V^e siècle] (LPT “impérial”)

LPT2 : LPT de phase 2 [VI^e-VII^e s.] (LPT “mérovingien” en Gaule ; “wisigothique” en Espagne ; “lombard” en Italie).

PR : Protoroman (VIII^e s.).

PCS : Protocastillan (VIII^e s.).

PF : Protofrançais (VIII^e s.).

PI : Protoitalien (VIII^e s.).

ZT1 : Zone Transitionnelle 1 [150-250] (du LPC au LPT1).

ZT2 : Zone Transitionnelle 2 [450-550] (du LPT1 au LPT2).

ZT3 : Zone Transitionnelle 3 [650-750] (du LPT2 au PR).

NB : a) Le terme protoroman désigne l'ensemble des langues romanes émergeant du LPT2 au VIII^e siècle, même si leur mise par écrit est encore en graphie latine (ou latinisante).

b) La spécification "protocastillan, protofrançais, protoitalien" ne désigne pas des entités distinctes du "protoroman", mais les dialectes géographiques de celui-ci.

c) Le protoafricain pourrait aussi figurer dans la liste, bien qu'il ait fait à terme partie de la *Romania submersa*.

8] REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AUERBACH E., 1958, *Literatursprache und Publikum in der lateinischen Spätantike und im Mittelalter*, Berne.

AVALLE D'AS, 2002, *La doppia verità. Fenomenologia ecdotica e lingua litteraria del medio evo romanzo*, Florence.

BANNIARD M., 1992, *Viva voce. Communication écrite et communication orale du IV^e au IX^e siècle en Occident Latin*, Paris.

---, 1986, *Théorie et pratique de la langue et du style chez Alcuin : rusticité feinte et rusticité masquée*, in *Francia*, t. 13, p. 579-601.

---, 1988, *Saint Jérôme et l'elegantia d'après le De optimo genere interpretandi (ep. 57)*, in YM DUVAL (éd.), *Jérôme entre l'Orient et l'Occident*, Colloque CNRS, Paris, p. 305-322.

---, 1992, *Latin et communication orale en Gaule : le témoignage de la Vita Elegii*, in J. FONTAINE, JN HILLGARTH (éd.), *L'Europe au VII^e siècle : changement et continuité*, Londres, p. 58-86.

---, 1992, *La rouille et la lime : Sidoine Apollinaire et la langue classique en Gaule au Ve siècle*, in L. HOLZ (éd.), *Mélanges J. FONTAINE*, Paris, p. 413-427.

---, 1993, *Latin tardif et français pré-littéraire : observations de méthode et de chronologie*, in *BSL*, t. 88, p. 139-162.

---, 1993, *Les deux vies de saint Riquier : du latin médiatique au latin hiératique*, in *Médiévales*, t. 25, p. 45-52.

---, 1994, *Une Vie mérovingienne ? La Vita Ambrosii Cadurcensis episcopi*, in *Annales du Midi*, t. 106, p. 119-130.

---, 1994, *Zelum discretione condire: langages et styles de Grégoire le Grand dans sa correspondance*, in *Papauté, monachisme et théories politiques (Mélanges Pacaut)*, Lyon, p. 29-46.

---, 1994, *Seuils et frontières langagières dans la Francia romane du VIII^e siècle*, in J. JARNUT (éd.), *Karl Martel in seiner Zeit (Francfort 1992)*, *Beihefte der Francia*, t. 37, p. 171-190.

---, 1995, *La cité de la parole : saint Augustin entre la théorie et la pratique de la communication latinophone*, in *Journal des Savants*, p. 283-306.

- , 1995, *Latin tardif et latin mérovingien : communication et modèles langagiers*, in *REL*, t. 73, p. 213-230.
- , 1998, *Variations langagières et communication dans la prédication d'Augustin.*, in G. MADEC (éd.), *Augustin prédicateur (395-411)*, Paris, p. 73-93.
- , 1998, *Niveaux de langue et communication latinophone d'après et chez Ambroise*, in LF PIZZOLATO (éd.), *Nec timeo mori, Atti del cong. int. di studi ambrosiani*, Milan, p. 513-536.
- , 2001, *Action et réaction de la parole latinophone : démocratisation et unification (III^e-V^e siècle)*, in JM CARRIE, N. DUVAL, G. CANTINO-WATAGHIN (éd.), *Antiquité Tardive et "démocratisation de la culture", mise à l'épreuve du paradigme*, *l'Antiquité Tardive*, t. 9, p. 115-129.
- , 2002, *Diasystème latinophone et interactions communicationnelles (III^e-VIII^e s.)*, in J. FRANÇOIS (éd.), *Les langues de communication : Quelles propriétés structurales préalables ou acquises ? (Paris, Janvier 2001)*, *Cahier du BSL*, Louvain-Paris, p. 47-64.
- , 2002, *La réception des carmina auliques : niveaux de latinité et niveaux de réception à la fin du VIII^e siècle.*, in J. JARNUT (éd.), *Am Vorabend der Kaiserkrönung*, Berlin, p. 35-49.
- , 2002, *La communication comme miroir de la parole ?* in M. ARMISEN-MARCHETTI (éd.), *Mélanges J. Soubiran, Pallas*, t. 59, Toulouse, p. 321-337.
- , 2003, *Délimitation temporelle entre le latin et les langues romanes*, in HM GLESSGEN (dir.), *Handbuch der Romanische Sprachgeschichte*, Berlin/ New-York, p. 544-555.
- , 200X, *Quelques exemples de compromis morphologiques au VIII^e s. en Francia* in M. MOSTERT (éd.), *Colloque Literacy/ Illiteracy*, Utrecht 1999, 40 p. dact.
- , 200X, *Prérequis de réceptibilité du latin tardif en période de transition*, in *Mélanges J. Herman* (S. KISS éd.), 15 p. dact.
- BLANCHE-BENVENISTE CL., 2000, *Approches de la langue parlée en français*, Paris.

- BRAUNE W., EGGERS H., 1987, *Althochdeutsche Grammatik (14 Auflage)*, Tübingen.
- BROWN P., 2001, *La vie de saint Augustin*, Paris.
- CABRILLANA C., 1999, *Type of Text, Pragmatic Function, and Constituent Order, A Comparative Study of the Mulomedicina Chironis and the Peregrinatio Aetheriae*, in PETERSMANN H., KETTERMANN R., *LV-LT V*, Heidelberg, p. 319-330.
- CAVALLO G., 19XX, *Scrivere, leggere, memorizzare le sacre scritture*, in *Settimana XX*, p. 987-1013.
- CAVALLO G., LEONARDI CL., MENESTO E., 1992, *Lo spazio letterario del medioevo*, 1, *Il medioevo latino*, Vol. 1, t. 1, *La produzione del testo*, Rome, 665 p.
- D'ANGELO E., STELLA F., 2003, *Poetry of the early medieval Europe*, Florence.
- DE CARVALHO P., 1996, *Cas et prépositions en linguistique latine et en linguistique théorique*, in ROSEN H. (éd.), *Aspects of Latin*, Innsbruck, p. 241-258.
- DWORKIN S., WANNER D., 2000, *New approaches to old Problems : issues in romance historical linguistics*, Amsterdam, 2000.
- GAENG P., 1977, *A Study of Nominal Latin Flections in Latin Inscriptions*, Chapel Hill.
- , 1984, *Collapse and Reorganisation of the Latin nominal Flection as Reflected in Epigraphic Sources*, Potomac.
- GOULET M., HEINZELMANN M., 2003, *La réécriture hagiographique dans l'Occident médiéval. Transformations formelles et idéologiques*, *Beihefte der Francia*, t. 58, 288 p.
- GRAUS F., 1965, *Volk, Herrscher und Heiliger im Reich der Merowinger*, Prague.
- HAUBRICHS W., PFISTER M., *'In Francia fui'. Studien zur romanisch-germanischen Interferenzen und zur Grundsprache der althoch deutschen 'Pariser (Altdeutschen) Gespräche' nebst einer Edition des Textes*, Mayence, 98 p.
- HAUBRICHS W., 2003c, *Die verlorene Romanität im deutschen Sprachraum. La 'Romania*

submersa' dans la région de langue allemande, in *HSK*, t. 1, 1, p. 695-709.

HERMAN J., 1990, *Du latin aux langues romanes*, Tübingen.

---, 1992, *Sur quelques aspects du latin mérovingien : langue écrite et langue parlée*, in M. ILIESCU ET W. MAXGUT (éd.), *Latin vulgaire-latin tardif III*, Tübingen, 173-186.

--- et J. WÜEST (éd.), 1993, *La fragmentation linguistique de la Romania, Actes du XX^e congrès de ling. et phil. rom.*, t. 2, Tübingen.

---, 1995, *Les ardoises wisigothiques et le problème de la différenciation territoriale du latin*, in L. CALLEBAT (éd.), *Latin tardif, latin vulgaire IV*, p. 63-76.

---, 1996, *The End of the History of Latin*, in *Romance Philology*, t. 49/4, 1996.

---, 1997, *El latin vulgar*, Barcelone.

---, (éd.), 1998, *La transizione dal latino alle lingue romanze*, Tübingen.

---, 2002, *La disparition du passif synthétique latin: nouvel essai sur l'écrit et le parlé en latin mérovingien*, in *Estudis romanics*, p. 31-44.

KLAUSENBURGER J., 2000, *Grammaticalization. Studies in latin and romance Morphosyntax*, Amsterdam/Philadelphie.

KÖRTUM HH, 1995, *Zur päpstlichen Urkundensprache im frühen Mittelalter. Die päpstlichen Privilegien 896-1046*, Sigmaringen.

LABOV W., 1976, *Sociolinguistique*, Paris.

---, 1978, *Le parler ordinaire, La langue des ghettos noirs des Etats-Unis*, 2 vol., Paris.

LAZARD S., 1998, *Cas et prépositions dans les écrits documentaires d'Italie et de France entre le VI^e et le X^e siècle*, in *Sintassi storica*, Rome, p. 167-182.

LÖFSTEDT B., 1961, *Studien über die Sprache der langobardischen Gesetze*, Stockholm.

LÜDTKE H., 1984, *Ansätze zu einer Theorie des Sprachwandels auf syntaktisch-morphologischer Ebene*, in BESCH W. & ALII (éd.), *Sprachgeschichte. Ein Handbuch zur*

- Geschichte der deutschen Sprache und ihrer Erforschung*, Berlin-New-York, n°54, p. 753-762.
- , 1993, *Theoretische und historische Bemerkungen zum Verhältnis von Mundlichkeit und Schriftlichkeit in der mittelalterlichen Romania*, in WERNER O., *Probleme der Graphie*, Tübingen, p. 53-61.
- LUZZATI D., 1998, *Rhétorique et description de l'oral*, in *Verba, anuario Galego de Filoloxia*, t. 25, p. 7-30.
- MARTINI PS, 2001, *Aspetti della cultura grafica a Roma fra Gregorio Magno e Gregorio VII*, in *Settimana* 48, p. 921-968.
- MATTHEY M. (éd.), 2001, *Le changement linguistique. Evolution, variation, hétérogénéité*, Neuchâtel.
- MCKITTERICK R., *The Uses of Literacy in Early Mediaeval Europe*, Cambridge.
- MOLINELLI P., 1996, *Casi e preposizioni in latino : lo sviluppo del genetivo e del dativo*, in *Linguistica e filologia* (Bergame), t. 3, p. 73-125.
- MORALES CC, 1996, *Sobre el uso avulgarado del antiguo sistema de casos en los documentos latino-medievales*, in *Anuario de Estudios Filológicos*, t. 19, p. 73-90
- NORBERG DAG, 1943, *Syntaktische Forschungen auf dem Gebiete des Spätlateins und des frühen Mittellateins*, Upsal, 1943.
- , 1958, *Le développement du latin en Italie de saint Grégoire le Grand à Paul Diacre*, in *Settimana* 5, Spolète, p. 485-503 et 519-537.
- NORDEN E., *Die antike Kunstprosa vom VI Jahrhundert vor Chr. bis in die Zeit der Renaissance*, 2 vol., Leipzig, 1898.
- MÜLLER R., *Sprachbewusstsein und Sprachvariation im lateinischen Schriftum der Antike*, Munich, 2002.
- NOBLE THF, 2001, *The intellectual culture of the early medieval papacy*, in *Settimana* 48, p.

179-213.

PEI M., 1932, *The Language of the Eighth Century Texts in Northern France. A Study of the Original Documents in the Collection of Tardif and other Sources*, New-York.

QUADLBAUER, 1962, *Die antike Theorie der genera dicendi im lateinischen Mittelalter*, Vienne.

REICHENKRON G., 1965, *Historische Latein-Altromanische Grammatik, I Teil: Das sogenannte Vulgärlatein und das Wesen der Romanisierung*, Wiesbaden.

RICHTER M., 1976, *Kommunikationsprobleme im lateinischen Mittelalter*, in *Historische Zeitschrift*, t. 222, p. 43-80.

SABATINI F., 1968, *Dalla 'scripta latina rustica' alle 'scriptae romanze'*, in *Studi Med.*, t. 3, 9, p. 320-358.

SAS L., 1937, *The Noun Declension System in Merovingian Period*, Columbia.

STOTZ P., 1998, *Handburch zur lateinischen Sprache des Mittelalters*, t. 4, *Formenlehre, Syntax und Stilistik*.

TOUBERT P., 2001, *Scrinium et palatium : la formation de la bureaucratie romano-pontificale aux VIII^e-IX^e s.*, in *Settimana*, t. 48, p. 57-117.

TRUDGILL P., 1991, *Sociolinguistics : an introduction to language and society*, Londres.

VAN UYTFANGHE M., 1976, *Le latin des hagiographes mérovingiens et la protohistoire du français*, in *Romanica Gandensia*, t. 16, p. 5-89.

---, 1987, *Stylisation biblique et condition humaine dans l'hagiographie mérovingienne, 600-750*, Bruxelles.

---, 1999, *Le remploi dans l'hagiographie : une "loi du genre" qui étouffe l'originalité ?*, in *Settimana* 46, p. 359-411.

---, 2003, *La saveur biblique du latin mérovingien. L'exemple de la 'Vie de sainte Rusticule', abbesse à Arles (VII^e s.)*, in MARTINEZ FG, LUTTIKHUIZEN GP (éd.), *Jerusalem, Alexandria,*

Rome, *Mél. A. Hilhorst*, Leyde-Boston, p. 341-357.

VARVARO A., 1995, *Problemi di sociolinguistica nelle origine delle lingue romanze*, in LÖNNE K.E. (éd.), *Kulturwandel im Spiegel des Sprachwandels*, Tübingen, p. 31-39.

VARVARO A., 1996, *Origine romanze*, in MALATO E. (dir.), *Storia della letteratura italiana*, t. 1, *Dalle origini a Dante*, Rome, p. 137-174.

VELAZQUEZ I., 2003, *Latine dicitur. Vulgo vocant. Aspectos de la lengua escrita y hablada en las obras gramaticales de Isidoro de Sevilla*, Logrono.

VINCENT N., 1999, *The evolution of c-structure: prepositions and PPs from Indo-European to Romance*, in *Linguistics*, t. 37/6, p. 1111-1153.

WRIGHT R., 1982, *Late Latin and Early Romance in Spain and Carolingian France*, Liverpool.

---, (éd.), 1991, *Latin and the Romance Language in the Early Middle Ages*, Londres/ New-York.

---, 2002, *A sociophilological Study of Late Latin*, Turnhout.

ZAMBONI A., 1999, *Dal latino tardo agli albori romanzi : dinamiche linguistiche della transizione*, in *Settimana 45*, Spolète, p. 619-698.

9] ANNEXE : LA SOCIOLINGUISTIQUE DIACHRONIQUE EN ONZE REGLES.

1 - L'histoire du latin et des langues romanes est ramenée aux principes les plus généraux de la linguistique (fin de l'exception romane).

2 - La séparation disciplinaire linguistique latine/ linguistique romane est relativisée.

3 - Les apports de la dialectologie (romane/ urbaine/ sociale) en synchronie sont utilisés comme référents généralisateurs.

4 - Les apports de la recherche historique (Antiquité tardive/ haut Moyen Age) sont également

utilisés comme référents actualisateurs.

5 - L'évolution du latin au roman est un processus à causalité interne.

6 - Ce processus peut être décrit et doit être historicisé.

7 - Toute notion de simplification comme explication du changement langagier est récusée.

8 - Le concept de latin vulgaire est abandonné au profit de celui de latin parlé.

9 - Le concept de diglossie est abandonné pour les siècles de transition au profit de celui de monolinguisme complexe.

10 - La langue écrite latine et la langue parlée entretiennent des rapports fluctuants, mais sans rupture décisive jusqu'au VIII^e siècle.

11 - Il n'y a pas à proprement parler de début à la mise par écrit des langues romanes : elles ont toujours été écrites, mais en latin.